

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 17, 2025

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:09 p.m. [ET] to examine and report on the strengthening of federal institutions' arts, culture and heritage responsibilities in official language minority communities and in Canada; and, in camera, to study a draft agenda (future business); and, in camera, to examine and report on minority-language health services (consideration of a draft report).

Senator Allister W. Surette (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, before we begin, I would like to ask you to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure to keep your earpiece away from all microphones at all times. Do not touch the microphone. Activation and deactivation will be managed by the console operator.

Good evening. I am Alistair Surette. I am a senator from Nova Scotia, and I am the chair of the Senate Committee on Official Languages.

Now, I would like to ask my colleagues to introduce themselves starting from my left.

Senator Gerba: Amina Gerba from Quebec. Welcome.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator Cormier: René Cormier from New Brunswick. Welcome.

Senator Patterson: Rebecca Patterson from Ontario. Welcome.

The Chair: This evening, pursuant to the order of reference received from the Senate on October 29, we are continuing our study on the strengthening of federal institutions' arts, culture and heritage responsibilities in official language minority communities and in Canada.

We are pleased to welcome this evening: Nancy Juneau, Chair, and Marie-Christine Morin, Executive Director, of the Fédération culturelle canadienne-française. Welcome and thank you for accepting our invitation. As usual, you will have a few minutes to speak right at the start. That will be followed by a question period with senators.

You have the floor.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 17 novembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 9 (HE), pour examiner, afin d'en faire rapport, le renforcement des responsabilités des institutions fédérales en matière d'arts, de culture et de patrimoine dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et au Canada; et à huis clos, pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs); et à huis clos, pour examiner, afin d'en faire rapport, les services de santé dans la langue de la minorité (étude d'une ébauche de rapport).

Le sénateur Allister W. Surette (président) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, avant de commencer, je vous invite à prendre connaissance des cartes placées sur les tables dans la salle pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents liés au retour de son. Veuillez garder les oreillettes à l'écart de tous les microphones en tout temps. Ne touchez pas aux microphones. Leur activation et leur désactivation seront contrôlées par l'opérateur de console.

Bonsoir. Je m'appelle Allister Surette. Je suis un sénateur de la Nouvelle-Écosse et je suis président du Comité sénatorial des langues officielles.

J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter en commençant à ma gauche.

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec. Bienvenue.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

La sénatrice Patterson : Rebecca Patterson, de l'Ontario. Bienvenue.

Le président : Ce soir, en vertu de l'ordre de renvoi qui nous a été confié par le Sénat le 29 octobre dernier, nous continuons notre étude sur le renforcement des responsabilités des institutions fédérales en matière d'arts, de culture et de patrimoine dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

À cet effet, nous accueillons ce soir Nancy Juneau, présidente, et Marie-Christine Morin, directrice générale de la Fédération culturelle canadienne-française. Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation. Comme d'habitude, vous aurez quelques minutes pour prendre la parole au tout début. Le tout sera suivi d'une période de questions de la part des sénateurs et sénatrices.

La parole est à vous.

Nancy Juneau, Chair, Fédération culturelle canadienne-française: Thank you. I'm sorry we were late.

Mr. Chair, committee members, I am Nancy Juneau, Chair of the Fédération culturelle canadienne-française, also called the FCCF. With me is Marie-Christine Morin, our Executive Director.

Thanks for your invitation to appear today, and thanks especially for choosing to address this topic of study, which is central to our national mandate.

The FCCF has been the political voice of the arts and culture sector of the minority francophonie for almost 50 years. It represents 22 national, regional and territorial organizations and has over 300 organizations in its wider network.

I would note at the outset that participating in cultural life is a fundamental right under Article 27 of the 1948 Universal Declaration of Human Rights.

Thanks to your support for modernization of the Official Languages Act, the culture sector has been recognized as essential to the vitality and development of minority communities. Parliament also got it right when it provided, in general terms, for greater responsibilities regarding official languages on the part of federal institutions, including their duty to take positive measures.

We now have formal recognition of the decline of French in Canada and the need to protect Canadian cultural sovereignty. There is an urgent need for action. More than ever, it is essential to work toward achieving substantive equality of the official languages and making access to culture a priority in the things done by the government and institutions.

Marie-Christine Morin, Executive Director, Fédération culturelle canadienne-française: Since 1998, the FCCF has engaged in concerted action to promote the growth of the arts and culture in francophone minority communities under a collaboration agreement to which six key federal institutions are parties: Canadian Heritage, the Canada Council for the Arts, the National Arts Centre, CBC/Radio-Canada, the National Film Board and Telefilm Canada. That formal agreement, which was renewed for the 2024-28 period, commits the institutions that signed the agreement to carrying out concrete actions.

Even though we have this formal agreement behind us, sustainable development of the arts and culture sector in the minority francophonie is hindered by serious barriers associated with the institutions' areas of responsibility.

Nancy Juneau, présidente, Fédération culturelle canadienne-française : Merci beaucoup. Je suis désolée de notre retard.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je suis Nancy Juneau, présidente de la Fédération culturelle canadienne-française, aussi appelée FCCF. Je suis accompagnée de Marie-Christine Morin, notre directrice générale.

Merci de votre invitation à comparaître aujourd'hui, et merci surtout d'avoir choisi d'aborder ce sujet d'étude, qui est au cœur même de notre mandat national.

La FCCF est la voix politique du secteur culturel et artistique de la francophonie en situation minoritaire depuis près de 50 ans. Elle représente 22 organismes nationaux, régionaux et territoriaux et compte plus de 300 organismes dans son réseau élargi.

D'entrée de jeu, rappelons que le fait de participer à la vie culturelle constitue un droit fondamental en vertu de l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Grâce à votre apport à la modernisation de la Loi sur les langues officielles, le secteur de la culture a été reconnu essentiel à la vitalité et au développement des communautés en situation minoritaire. Le législateur a également visé juste en veillant de manière générale à renforcer les responsabilités des institutions fédérales en matière de langues officielles, dont leur devoir de mettre en œuvre des mesures positives.

Le contexte est désormais marqué par la reconnaissance formelle du déclin de la langue française au pays et la nécessité de protéger la souveraineté culturelle canadienne. Il y a urgence d'agir. Plus que jamais, il est essentiel de travailler à l'atteinte de l'égalité réelle des langues officielles et de faire de l'accès à la culture une priorité de l'action gouvernementale et institutionnelle.

Marie-Christine Morin, directrice générale, Fédération culturelle canadienne-française : Depuis 1998, la FCCF dirige des actions concertées en vue de favoriser l'essor des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire par le biais d'une entente de collaboration qui rallie six institutions fédérales clés, soit Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, la Société Radio-Canada, l'Office national du film du Canada et Téléfilm Canada. Cette entente formelle, renouvelée de 2024 à 2028, engage les institutions signataires de cette entente à mettre en œuvre des actions concrètes.

Malgré le fait que l'on peut compter sur cette entente formelle, le développement durable du secteur des arts et de la culture en francophonie minoritaire est freiné par de sérieux obstacles liés au champ de la responsabilité institutionnelle.

It is estimated that from 2023 to 2025, 80% of departmental funding of the arts and culture sector in Canadian and Acadian francophone communities came from Canadian Heritage, 65% of which was allocated under its official languages programs. Those figures show that interdepartmental action did not produce the anticipated results to diversify our access to funding.

Despite the greater responsibilities on the part of federal institutions and the investments allocated in the last two actions plans for official languages, the culture sector's access to envelopes from other departments, such as Innovation, Science and Economic Development Canada, Employment and Social Development Canada and Immigration, Refugees and Citizenship Canada, is still limited. This situation reduces the organizations' capacity to expand and carry out activities in essential fields. The culture sector's heavy dependence on envelopes that relate exclusively to official languages is a source of serious concern, particularly in view of the funding guarantee in the Action Plan for Official Languages beyond 2028.

The second issue relates to the capacity of federal cultural institutions to collect, analyze and disseminate data about OLMCs. This situation gives rise to doubts regarding how well the institutions may actually understand our needs. The fact that they are unable to incorporate that knowledge into their strategic planning is also a source of major problems for our communities, particularly when it comes to equitable access to the existing funding programs.

The third and final point that the FCCF stresses is the importance of ensuring that federal institutions have the resources to evaluate the impact of their services and the funding they allocate so they are able to help us measure the progress made in relation to sustainable development of the culture sector.

Ms. Juneau: To conclude, federal cultural institutions will be able to fulfill their responsibilities regarding official languages when they are able to provide diversified, structuring financial support, maintain reliable data and invest in developing digital skills.

Thank you for listening. We will be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you for your excellent presentation. We will now move on to the question period.

Senator Cormier: Mr. Chair, I would like to mention right off that I held the position of chair of the Fédération culturelle canadienne-française in the early 2000s. That is quite a while ago, but I still wanted to point it out.

De 2023 à 2025, on estime que 80 % du financement ministériel du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne provenaient de Patrimoine canadien, dont 65 % étaient issus de ses programmes en matière de langues officielles. Ces données montrent que les actions interministérielles n'ont pas donné les résultats escomptés pour diversifier notre accès au financement.

En effet, en dépit du renforcement des responsabilités des institutions fédérales et des investissements consentis dans les deux derniers plans d'action pour les langues officielles, l'accès du secteur culturel aux enveloppes d'autres ministères, comme Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Emploi et Développement social Canada ou Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, reste limité. Cette réalité diminue la capacité qu'ont les organismes de se développer et d'agir dans des domaines essentiels. La forte dépendance du secteur culturel aux enveloppes exclusives aux langues officielles suscite une vive inquiétude, notamment face à l'absence de garantie quant au financement du Plan d'action pour les langues officielles au-delà de 2028.

Le deuxième enjeu a trait à la capacité limitée des institutions fédérales de la culture à collecter, analyser et rendre disponibles des données sur les CLOSM. Cette situation soulève des doutes sur la compréhension de nos besoins réels que peuvent avoir les institutions. Le fait qu'elles ne puissent pas intégrer ces connaissances à leur planification stratégique génère également des problèmes importants pour nos communautés, notamment en matière d'accès équitable aux programmes de financement existants.

La FCCF insiste enfin sur l'importance de veiller à ce que les institutions fédérales aient les moyens d'évaluer l'impact de leurs services et du financement qu'elles attribuent afin de pouvoir nous aider à mesurer les progrès réalisés dans le champ du développement durable du secteur culturel.

Mme Juneau : Pour conclure, les institutions fédérales en culture seront à même de remplir leurs responsabilités en matière de langues officielles lorsqu'elles pourront assurer un soutien financier diversifié et structurant, se doter de données fiables et investir dans le développement des compétences numériques.

Merci de nous avoir écoutées. Nous serons heureuses de répondre à vos questions.

Le président : Merci de votre présentation, qui était excellente. On passe maintenant à la période des questions.

Le sénateur Cormier : Monsieur le président, je voudrais tout d'abord signaler qu'au début des années 2000, j'ai occupé le poste de président de la Fédération culturelle canadienne-française. Cela date d'un certain temps. Je voulais tout de même le souligner.

Thank you for being here and for the work that the Fédération culturelle canadienne-française has been doing for so many years.

My first questions will be about the multiparty cooperation agreement I was familiar with in a different era. I would like to know how this agreement operates and how effective it is. At that time, there was an action plan associated with it and the priorities were determined by actors in the community. Does that still exist? Is there still an action plan as part of this collaboration? I have looked back over the list of departments and agencies. Obviously, there are some actors that don't appear there, including Global Affairs Canada. I would like to hear your thoughts on the collaboration agreement itself.

Ms. Juneau: Thank you for your question, senator.

In fact, we realized that the terms of reference of the Standing Senate Committee on Official Languages for this study correspond to the objectives of that agreement. That is a parallel worth drawing. The agreement was developed 25 years ago, and yes, it was accompanied by an action plan containing structuring projects that had been identified by the community. A group of partners, working together under the umbrella of the agreement, committed to implementing all of that. I can give the example of the distribution networks we have today in Atlantic Canada and the West, which arose out of the action plan under the original agreement.

Since then, with the second and third versions of the agreement, there has been no action plan per se. That does not mean we would not like to have one. We adopt cross-cutting themes. For example, digital skills is one, as are training and human resources development: themes on which all of the partners who meet around this table agree. We commit to working on them together. There are no concrete measures, however.

The other problem we have regarding the agreement is the entire subject of data collection. It is difficult to measure the progress we are making together, for certain partners more than others. For example, there are partners like the Canada Council for the Arts where data is collected and is available, so we can actually monitor progress there. This makes it difficult to really get an idea of the effectiveness of the agreement.

In fact, for a number of federal institutions under the umbrella of the agreement, what enables them to identify needs and influence the strategies to be adopted is the ongoing communication and dialogue with the sector. This sometimes results in collaborative development of solutions. For example, for some years, the NAC has had a residency in cultural management that was made up out of whole cloth, in collaboration with us, to meet the needs of our community. The

Merci beaucoup d'être présentes et merci pour le travail que la Fédération culturelle canadienne-française fait depuis tant d'années.

Mes premières questions concerneront l'entente de collaboration multipartite que j'ai connue à une autre époque. J'aimerais connaître le fonctionnement de cette entente et son efficacité. À l'époque, il y avait un plan d'action qui était associé à cela, et les priorités étaient énoncées par les joueurs du milieu. Cela existe-t-il toujours? Est-ce qu'un plan d'action existe toujours au sein de cette collaboration? J'ai reparcouru la liste des ministères et agences. Évidemment, il y a des joueurs qui ne sont pas là, notamment Affaires mondiales Canada. J'aimerais vous entendre sur l'entente de collaboration comme telle.

Mme Juneau : Merci de votre question, monsieur le sénateur.

En fait, on s'est rendu compte que le mandat de la présente étude du Comité sénatorial permanent des langues officielles correspond aux objectifs de cette entente. Il y a un parallèle intéressant à faire. Cette entente a été développée il y a 25 ans. Effectivement, elle était accompagnée d'un plan d'action contenant des projets structurants qui avaient été identifiés par le milieu. Un ensemble de partenaires réunis au sein de l'entente s'engageaient à mettre tout cela en œuvre. Je peux donner l'exemple des réseaux de diffusion que l'on a aujourd'hui en Atlantique et dans l'Ouest, qui sont issus de ce plan d'action de l'entente d'origine.

Depuis, avec les deuxième et troisième moutures de l'entente, il n'y a pas de plan d'action comme tel. Cela ne veut pas dire qu'on ne souhaiterait pas en avoir un. On se donne des thématiques transversales. Par exemple, le numérique en est une, tout comme la formation et le développement des ressources humaines. Ce sont donc des thématiques sur lesquelles s'engagent l'ensemble des partenaires réunis autour de cette table. On s'engage à travailler là-dessus ensemble. Cependant, il n'y a pas de mesures concrètes.

L'autre problématique que l'on a par rapport à l'entente, c'est toute la question de la collecte de données. C'est difficile de mesurer les progrès qu'on réalise ensemble, chez certains partenaires plus que d'autres. Par exemple, il y a des partenaires comme le Conseil des arts du Canada où les données sont colligées et disponibles, donc on peut vraiment suivre l'évolution à ce niveau. Toutefois, pour d'autres partenaires, on n'a pas ces données. Il est donc difficile de vraiment se faire une tête sur l'efficacité de cette entente.

En fait, pour plusieurs institutions fédérales réunies autour de l'entente, c'est la communication et le dialogue continu avec le secteur qui permettent d'identifier les besoins et d'influencer les stratégies qui seront adoptées. Cela donne parfois lieu à l'élaboration collaborative de solutions. Par exemple, depuis quelques années, le CNA a une résidence en gestion culturelle qui a été élaborée de toutes pièces, en collaboration avec nous, pour répondre aux besoins de notre milieu. Cette résidence reçoit

residency takes in a cultural management cohort each year to provide them with training.

Senator Cormier: The infrastructure issue was also important for official language minority communities, and there were projects that came out of that agreement. Other than the one you just mentioned, are there other very concrete examples of projects that you believe have come into being as a result of the collaboration agreement, or is it only about collaboration and discussion?

Ms. Juneau: My answer to your question will be qualified. Once again, it is difficult to monitor the progress of projects. We have working groups associated with these agreements in theatre, publishing, the visual arts and song. Within those working groups, progress is made in terms of organizing program criteria and jury composition. There are initiatives like that. Yes, concrete results have come about under this agreement. However, in terms of major projects like we saw in the beginning, there really are not any.

Zones Théâtrales is an eloquent example of a project that was originally part of the action plan. That project has lasted and has expanded and become an event not to be missed for French-language theatre outside urban centres, including those regions of Quebec.

Senator Cormier: Does the Action Plan for Official Languages, or APOL — and you mentioned this — address the arts, culture and heritage sector? You also talked about core funding. I understood that one of the major issues you are facing is ensuring that organizations have core funding. Various departments are involved in implementing the action plan. Are they involved in core funding for your organizations? What can you tell us about this?

Ms. Juneau: I will begin and Marie-Christine may be able to add to my answer. Regarding the APOL, we would like to highlight three major items: the limits of funding, the need to give, and funding for initiatives with Quebec and internationally. I will give you some quick details about each of these items.

Regarding funding, as Marie-Christine said in her introduction, the APOL is still an essential lever for the francophone minority culture sector. For operating purposes, we do not have access to other forms of funding, so we are very dependent. The intended effect of the APOL was to focus efforts and provide for greater coherence in the investments made in OLMCs. The perverse effect is that it limited the efforts of all institutions, which refer us back to the APOL.

des cohortes de gestionnaires culturels chaque année pour offrir de la formation.

Le sénateur Cormier : La question des infrastructures était aussi importante pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et des projets concrets émanait de cette entente. À part celui que vous venez de mentionner, y a-t-il d'autres exemples très concrets de projets qui, à votre avis, se sont réalisés grâce à cette entente de collaboration, ou cela reste-t-il uniquement de la collaboration et de la discussion?

Mme Juneau : Ma réponse à votre question sera mitigée. Encore une fois, il est difficile de suivre l'évolution des projets. On a des groupes de travail liés à ces ententes, en théâtre, en édition, en arts visuels et en chanson musique. Au sein de ces groupes de travail, des progrès sont réalisés en ce qui a trait à l'aménagement des critères des programmes et de la composition des jurys. De telles initiatives existent. Oui, des résultats concrets émanent de cette entente. Toutefois, quand il s'agit de grands projets comme on en a vu à l'origine, il n'y en a pas vraiment.

Zones Théâtrales est un exemple éloquent de projet qui, à l'origine, figurait dans le plan d'action. Ce projet a perduré, il a pris de l'ampleur et il est devenu un rendez-vous incontournable pour le théâtre francophone en région, y compris les régions du Québec.

Le sénateur Cormier : Le Plan d'action pour les langues officielles, ou PALO — et vous l'avez abordé —, tient-il compte des besoins du secteur des arts, de la culture et du patrimoine? Vous avez aussi parlé de financement de base. J'ai compris qu'un des grands enjeux auxquels vous faites face, c'est d'assurer le financement de base des organisations. Différents ministères sont impliqués dans la mise en œuvre du plan d'action. Sont-ils impliqués dans le financement de base de vos organisations? Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

Mme Juneau : Je commencerai et Marie-Christine pourra compléter ma réponse. Par rapport au PALO, nous aimerais souligner trois éléments majeurs : les limites du financement, le besoin de donner et le financement d'initiatives avec le Québec et l'international. Je vais approfondir rapidement chacun des éléments.

Pour ce qui est du financement, comme Marie-Christine l'a dit en introduction, le PALO demeure un levier essentiel pour le secteur culturel francophone en situation minoritaire. Nous n'avons pas accès, aux fins de fonctionnement, à d'autres formes de financement. Nous sommes donc très dépendants. L'effet recherché du PALO était de cibler les efforts et d'accroître la cohérence des investissements à l'endroit des CLOSM. L'effet pervers, c'est que cela limite les efforts de l'ensemble des institutions, qui nous renvoient au PALO.

In the Action Plan for Official Languages, there has been historical underfunding of the arts and culture sector. I can give you the example of the Association des groupes en arts visuels francophones, which was granted \$110,000 in operating funding in 2018, but that has barely changed. They received increases at the same level as all the other better-funded organizations, but that does not make up for the historic lag, and this limits their ability to do things.

In fact, with the renewal of the APOL in 2028, we are concerned that there has been no indication of whether it will continue or whether it will be raised. We only know that we need a raise. We need additional core funding and access to other departments. We do not have access to social economy and social development funding. Although our sector contributes heavily to economic benefits, and we have a study to show this, we do not have access to immigration funding, for example, for cultural mediation activities for newcomers.

The second point concerns data. We had a meeting with Canadian Heritage about data a few weeks ago, and we have realized that they are not able to offer us a clear picture of the funding that the arts and culture sector receives. They do not have those figures. We need data in order to know where we stand and how we are progressing.

The last element is Quebec and the international scene. The arts, culture and francophonie sector is a tight-knit one, with organizations in Quebec and organizations that deal with international issues relating to culture, such as the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions. However, APOL has no funding to assist us in our activities with those organizations. The APOL is deficient in this regard.

Senator Cormier: Thank you.

Senator Gerba: Welcome once again. I am going to speak to the issue of cultural diplomacy. I know we are still waiting for a national cultural diplomacy strategy. I would like to hear your thoughts about this. Why do you think a national cultural diplomacy strategy is necessary? What role could you play in that strategy?

Ms. Morin: Thank you for the question. In 2018, we took part in the Senate committee's study on cultural diplomacy, at which time the Fédération culturelle canadienne-française submitted a brief. In preparing for this meeting, we went back over it and found that the recommendations we made are still topical and necessary. One of those recommendations, regarding the arts and culture community, was to develop a Canada-wide strategy to promote artistic works and artists abroad. At present, there is no action plan or concerted efforts among actors whose mission is

Au sein du Plan d'action pour les langues officielles, il existe un sous-financement historique du secteur des arts et de la culture. Je peux vous donner l'exemple de l'Association des groupes en arts visuels francophones, qui a accédé au financement de fonctionnement en 2018, avec un montant de 110 000 \$, mais qui n'a presque pas bougé. Ils ont reçu des augmentations du même niveau que tous les autres organismes, beaucoup mieux financés, mais cela ne corrige pas un retard historique et cela limite leur capacité d'agir.

En fait, avec le renouvellement du PALO en 2028, nous sommes inquiets du fait qu'aucune indication n'a été donnée pour savoir si cela se poursuivra ou si ce sera bonifié. Nous savons simplement qu'on a besoin de bonification. Nous avons besoin de fonds de base renforcés et d'accès à d'autres ministères. Nous n'avons pas accès aux fonds d'économie et de développement social. Bien que nous soyons un secteur qui contribue fortement aux retombées économiques — et nous avons une étude qui le démontre —, nous n'avons pas accès aux fonds de l'immigration, par exemple, pour des activités de médiation culturelle à l'intention des nouveaux arrivants.

Le deuxième point concerne les données. Nous avons eu une réunion sur les données avec Patrimoine canadien il y a quelques semaines; on se rend compte qu'ils ne peuvent pas nous offrir un portrait clair du financement que reçoit le secteur des arts et de la culture. Ils n'ont pas ces données. Or, nous avons besoin de données pour savoir où nous nous situons et comment nous évoluons.

Le dernier élément, c'est le Québec et l'international. Le secteur des arts, de la culture et de la francophonie est tissé serré, avec des organismes au Québec et des organismes qui s'occupent de dossiers internationaux en culture, comme la Coalition pour la diversité des expressions culturelles. Cependant, le PALO n'a aucun financement pour nous aider à mener nos actions auprès de ces organismes. Il y a une lacune au PALO à cet effet.

Le sénateur Cormier : Merci.

La sénatrice Gerba : Bienvenue encore une fois. Je vais aborder la question de la diplomatie culturelle. Je sais que nous sommes toujours en attente d'une stratégie nationale en matière de diplomatie culturelle. J'aimerais vous entendre à ce sujet. Pourquoi une stratégie nationale en matière de diplomatie culturelle vous paraît-elle nécessaire? Quel rôle pourriez-vous jouer dans cette stratégie?

Mme Morin : Merci pour la question. En 2018, nous avions participé à l'étude du comité sénatorial concernant la diplomatie culturelle. La Fédération culturelle canadienne-française avait alors déposé un mémoire. En nous préparant pour cette rencontre-ci, nous sommes retournés le consulter et les recommandations que nous formulions sont toujours d'actualité et nécessaires. L'une de ces recommandations, pour le milieu artistique culturel, consistait à élaborer une stratégie pancanadienne de promotion des œuvres et des artistes à

to promote the Canadian francophonie's arts and culture abroad or that have programs for that purpose. I am talking about actors like Canadian Heritage, but also the Canada Council for the Arts and Global Affairs Canada, to some extent. There is nowhere that these three actors are currently coming together and developing something specific concerning us in relation to cultural diplomacy.

Another recommendation we made at that time was to diversify the markets in which our artistic works and artists circulate. To date, we have been going to markets where our industries can make very few connections. These are not markets they have explored. They are markets where they are marginal, where there is not much potential for growth at present, such as in francophone Africa.

This is the kind of exercise where closer attention needs to be paid to the needs of the industries in the Canadian francophonie, and this would make it possible to develop a whole network for promoting arts and culture.

In addition, of course, funding for international mobility is the poor relation. Works are circulated, but the artists are not. A book is sent abroad, but its author is not.

These are genuinely barriers to promoting and developing an arts and culture sector that has a presence abroad. We know that it takes time to make business connections or establish relationships with partners abroad. So funding needs to be continuous, not ad hoc. People need to be given time to develop relationships.

The issue of digital diplomacy was discussed in 2018. I would say this is more topical than ever. The big issues that today relate to the discoverability of francophone content and to artificial intelligence are being discussed in various international bodies, be they UNESCO or the Organisation internationale de la Francophonie.

Ms. Juneau: There is also the international coalition.

Ms. Morin: So the participation of the arts and culture sector in that kind of forum and its involvement in the discussion in the digital arena is more real than ever.

To conclude, there was also a recommendation that still holds today: that the structure for concerted action be expanded. We have people abroad who are promoting artists and their works, but they are not familiar with the arts and culture sector in the Canadian francophonie. We need to expand connections with the people doing the networking, whose mandate is to develop markets or support organizations and artists who want to develop

l'étranger. Pour le moment, il n'y a ni plan d'action ni concertation auprès des joueurs qui ont pour mandat de faire rayonner les arts et la culture de la francophonie canadienne à l'étranger ou qui ont des programmes pour le faire. Je parle de joueurs comme Patrimoine canadien, mais aussi du Conseil des arts du Canada et d'Affaires mondiales Canada dans une certaine mesure. Il n'y a pas d'endroit où ces trois joueurs s'assoient actuellement et élaborent quelque chose de précis nous concernant en matière de diplomatie culturelle.

Une autre recommandation que nous avions formulée à l'époque, c'était de diversifier les marchés dans lesquels on fait circuler les œuvres et les artistes. Jusqu'à maintenant, on va dans des marchés avec lesquels nos industries peuvent faire très peu de liens. Ce ne sont pas des marchés qu'elles ont explorés. Ce sont des marchés où elles sont en marge, c'est-à-dire qu'on ne retrouve pas actuellement beaucoup de possibilités de développement, par exemple, du côté de l'Afrique francophone.

C'est le genre d'exercice où l'on devrait être plus près des besoins des industries de la francophonie canadienne, et cela permettrait de développer tout un réseau de rayonnement des arts et de la culture.

De plus, évidemment, le financement de la mobilité internationale est le parent pauvre. On fait circuler des œuvres, mais on ne fait pas circuler des artistes. On envoie un livre à l'étranger, mais pas son auteur.

Ce sont vraiment des barrières au rayonnement et à la formation du développement d'un secteur artistique culturel présent à l'étranger. Nous savons qu'il faut un certain temps pour établir ces liens d'affaires ou ces relations avec des partenaires à l'étranger. Il faut donc que le financement soit continu, et non ponctuel. Il faut permettre aux gens de prendre le temps de développer des relations.

Il était question en 2018 de la diplomatie numérique. Je vous dirais que c'est plus d'actualité que jamais. Les grandes questions qui touchent actuellement la découverabilité des contenus francophones et l'intelligence artificielle se discutent à l'étranger dans différentes instances, que ce soit l'UNESCO ou l'Organisation internationale de la Francophonie.

Mme Juneau : Il y a aussi la coalition internationale.

Mme Morin : Donc, le fait que le secteur artistique culturel puisse participer à ce genre de forum et faire partie de la discussion sur le champ numérique est plus vrai que jamais.

Pour terminer, il y avait aussi une recommandation — et c'est encore vrai — visant à élargir la structure de concertation. Nous avons des gens à l'étranger qui font la promotion des artistes et des œuvres, mais ils ne connaissent pas le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne. Il faut multiplier les liens avec les personnes qui font le réseautage et qui ont le mandat de développer les marchés ou d'accompagner des organisations et

those markets. We have to give them an opportunity to come and see what is being done here, to meet the artists and get to know the works being created here. We have to find this kind of place, where people can meet. This is probably the basis of an entire network of relationships, as I was saying earlier.

Thank you for your question. This is still an important lever for development in francophone Canada and the arts and culture sector in particular. It is directly related to the difficulty we have in obtaining funding for our activities at the international level. It is an obstacle to development.

Ms. Juneau: I have a little anecdote to add to my colleague's remarks. For the last two events to which we were invited by the federal government, first at the Sommet de la Francophonie in Tunisia and then in Paris, we knew only four or five days before leaving that we would be part of the delegation. That does not allow for proper preparation. We are waiting. That is an anecdote, but it is a small illustration of how things are done.

Senator Moncion: You submitted questions in your request to be invited. I would like to hear your thoughts about the federal institutions that are making arrangements to incorporate artificial intelligence in their practices and programs. How will this shift impact the francophone minority culture sector, and what deficiencies do you see when it comes to support or training?

Ms. Morin: Thank you for the question. As I said at the outset, artificial intelligence has shaken things up in terms of the practices not only of all federal institutions, but also of our organizations and the arts community.

At present, no specific funding is provided to the francophone minority culture sector to support the AI transition. The Canadian francophonie is not alone; the culture sector in general is also not among the priority sectors for the federal government's current AI investments. The culture sector has no representatives on the advisory committee that has been set up. The funding available for AI training and skills development does not allow for not-for-profit organizations and the culture sector to qualify for those envelopes. It is therefore difficult to support our organizations in the digital transition, because there is insufficient literacy and capacity to generate data to be able to take part in an area as enormous as artificial intelligence.

That is why we are recommending the explicit inclusion of the francophone arts and culture sector in the \$2.4 billion to be invested at the federal level in AI. We are recommending that the funding that will be available from Innovation, Science and Economic Development Canada include the culture community,

des artistes qui veulent développer ces marchés. Il faut leur donner la chance de venir voir ce qui se fait ici, de rencontrer les artistes et de connaître les œuvres qui sont créées ici. Il faut trouver ce genre d'endroit où l'on peut se rencontrer. C'est probablement la base de tout un réseau de relations dont je parlais tout à l'heure.

Merci pour votre question. C'est toujours un levier important de développement de la francophonie canadienne et du secteur artistique culturel en particulier. C'est directement lié à notre difficulté d'obtenir du financement pour nos activités à l'international. C'est un frein au développement.

Mme Juneau : J'ai une petite anecdote pour conclure les propos de ma collègue. Les deux dernières occasions où nous avons été invitées par le gouvernement fédéral — premièrement au Sommet de la Francophonie en Tunisie, puis à Paris —, nous n'avons su que quatre ou cinq jours avant le départ que nous faisions partie de la délégation. Cela ne permet pas de faire une bonne préparation. Nous sommes en attente. C'est une anecdote, mais cela témoigne un peu de la façon dont cela se passe.

La sénatrice Moncion : Vous nous avez soumis quatre questions dans votre demande d'invitation. J'aimerais vous entendre sur les institutions fédérales qui s'organisent pour intégrer l'intelligence artificielle dans leurs pratiques et leurs programmes. Comment ce virage se répercute-t-il sur le secteur culturel francophone minoritaire, et quelles sont les lacunes que vous observez dans le soutien ou la formation?

Mme Morin : Merci de poser la question. Comme je le disais d'emblée, l'intelligence artificielle est venue bouleverser non seulement la pratique de l'ensemble des institutions fédérales, mais aussi nos organisations et la communauté artistique.

À l'heure actuelle, le secteur culturel francophone en situation minoritaire n'a aucun financement particulier prévu pour soutenir cette transition liée à l'intelligence artificielle. Ce n'est pas uniquement la francophonie canadienne; le secteur culturel en général ne fait pas non plus partie des secteurs prioritaires des investissements consentis à l'heure actuelle par le gouvernement en matière d'intelligence artificielle. Le secteur culturel n'a pas de représentant au comité consultatif qui a été mis sur pied. Le financement disponible pour la formation et le développement de compétence en intelligence artificielle ne prévoit pas que les organismes sans but lucratif et le secteur culturel puissent se qualifier pour ces enveloppes. Il est donc difficile d'accompagner nos organisations dans cette transformation numérique, car il n'y a pas une littératie suffisante ni une capacité de générer des données pour s'inscrire dans un dossier aussi vaste que celui de l'intelligence artificielle.

C'est pour cela que nous recommandons l'inclusion explicite, parmi les 2,4 milliards de dollars qui doivent être investis à l'échelon fédéral en intelligence artificielle, du secteur artistique culturel francophone. Nous recommandons que le financement qui sera disponible à Innovation, Sciences et Développement

so it can do AI training, and we are recommending that Employment and Social Development Canada's innovation and training programs be opened up to cultural organizations.

That is still one of our explicit recommendations. I also want to say that there is an entire arts and culture sector that is working very closely on these issues with the organizations that include the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions, for one, to make sure the voice of the sector is heard.

Clearly, this issue is of particular importance to us. If we want to protect the diversity of cultural expressions we represent, we have to be able to take part fully in this — I am going to call it a revolution; I think that is an accurate word.

Ms. Juneau: If I may add something, since we do not have access to these funds at present, the FCCF has taken the initiative of developing a project it refers to as digital bandwidth, the objective of which is to provide our members on the ground with support for this transition. The approach taken is to pool services. This works very well, but we drew on the APOL's strategic envelope in order to do it. There is no guarantee that this initiative will continue beyond March 2027, even though the services offered to our members have become an integral part of how we operate, since they enable our members to go after assistance in other envelopes, as my colleague said.

Senator Moncion: The danger is that the government will expect you to do that when there are reciprocal needs. You need something, but the government also needs something. It has to fund it and you need money to do it.

I am going to go on to something else. My concern is the proliferation of imposters that can be found in the arts sector when we are talking about writing and about music and film production. We have seen this with the actress who has been completely digitized. There is concern on the part of that guild, which is starting to say that if they are capable of creating an actor by computer, they will no longer need actors. That affects another sector. There is an entire aspect we have to be aware of.

I have another question, and you may find it odd. You spoke specifically about the Canadian francophonie, but you did not actually speak about the Quebec francophonie. There is a split in the global culture market, where you have Quebec's francophone arts sector and Canada's francophone arts sector. Am I wrong about that?

économique Canada inclue le milieu culturel pour faire de la formation en intelligence artificielle et nous recommandons qu'on ouvre les programmes d'innovation et de formation aux organismes culturels du côté d'Emploi et Développement social Canada.

Cela fait partie de nos recommandations explicites jusqu'à maintenant. Je veux vous dire également qu'il y a tout un secteur artistique culturel qui travaille de très près sur ces questions avec la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, entre autres, pour s'assurer qu'on entend la voix du secteur.

Il est clair que cette question est particulièrement importante pour nous. Si nous voulons protéger la diversité des expressions culturelles que nous sommes, il faut pouvoir s'inscrire dans ce dossier. Il faut avoir voix au chapitre. Il faut que les organismes soient formés et accompagnés pour participer pleinement à cette... Je vais appeler cela une « révolution »; je pense que le mot est juste.

Mme Juneau : Si je peux me permettre d'ajouter quelque chose, puisque nous n'avons pas accès à ces fonds en ce moment, la FCCF a pris l'initiative de développer un projet qui s'appelle la bande numérique, qui a pour objectif d'accompagner nos membres sur le terrain dans cette transition. C'est une approche de mutualisation des services. Cela fonctionne très bien, mais nous sommes allés puiser dans une enveloppe stratégique du PALO pour faire cela. Il n'y a aucune garantie que cette initiative se poursuivra au-delà de mars 2027, même si cette offre de services à nos membres est devenue une partie intégrante de notre fonctionnement, car cela permet à nos membres d'aller chercher de l'aide dans d'autres enveloppes, comme celle qu'a mentionné ma collègue.

La sénatrice Moncion : Le danger, c'est que le gouvernement s'attend à ce que vous le fassiez alors qu'il y a une réciprocité dans les besoins. Vous en avez besoin, mais le gouvernement en a besoin aussi. Il doit le financer et vous avez besoin de l'argent pour le faire.

Je vais aller ailleurs. Mon inquiétude, c'est la prolifération d'imposteurs qui peuvent se retrouver dans le secteur artistique lorsqu'on parle d'écriture, de musique et de production cinématographique. On l'a vu avec l'actrice qui vient d'être numérisée en entier. Il y a une inquiétude du côté de cette guilde qui commence à dire que s'ils sont capables de créer un acteur à partir de l'informatique, ils n'auront plus besoin d'acteurs. Cela va affecter un autre secteur. Il y a tout un volet dont nous devons être conscients.

J'ai une autre question, et elle va peut-être vous paraître curieuse. Vous avez parlé spécifiquement de la francophonie canadienne, mais vous n'avez pas nécessairement parlé de la francophonie québécoise. Il y a une scission dans le marché culturel mondial, où vous avez la francophonie québécoise artistique et la francophonie canadienne artistique. Est-ce que je me trompe?

Ms. Juneau: I wouldn't say it is as clear-cut as that, in my opinion. For a long time, the federation and its members have maintained relatively close relations with Quebec. The most recent evidence of that is the new Quebec discoverability legislation. The FCCF was invited and we submitted a brief. The Quebec government considered our requests and included us. There are occasions when we work very closely with Quebec, but in other areas, there are occasions when we have to act separately and promote our products and content in a way that is not necessarily autonomous, but is proactive, because it can't be done all alone.

Ms. Morin: I might add that where the difference is seen is in the markets involved. In some locations, for example when it involves audiovisual production, we participate in the same festivals. These are festivals that have a certain reputation abroad and we are in the same location. However, the markets in some disciplines may be more narrowly targeted, may be smaller, and that is where there is a difference. If the government's strategy is to focus on large arts and culture events so we get access to markets where we are evidently not present, there we will not be in perfect alignment. There may be a difference between the francophone markets in Quebec and the francophone markets in our ecosystem. I think there is a difference in that regard.

For some markets — I mentioned francophone Africa earlier — and from having attended some of the meetings about cultural export strategy, Quebec is just as interested in developing markets in francophone Africa. There is potential for collaboration, but I would say that in some disciplines, we are in other, more narrowly targeted markets.

[English]

Senator Patterson: I am new to this field. You have told us some incredibly comprehensive pieces and you've actually answered a large chunk of my questions, but I do want to go back to data exchange.

There is a lot of waiting for Heritage Canada to give you data. If you could fix this, what would that look like? Rather than waiting for them to give it to you, what data do you need, and do you wish that they were also pulling from you?

Ms. Juneau: That's a good question. We actually talked about that before coming here.

[Translation]

We were talking about developing a data collection matrix. The FCCF would need financial support for it to develop a matrix it could use to collect a certain amount of data from its

Mme Juneau : Je ne dirais pas que c'est aussi tranché que cela, à mon avis. Depuis longtemps, la fédération et ses membres entretiennent des liens assez étroits avec le Québec. La preuve la plus récente, c'est la nouvelle loi du Québec sur la découvervabilité. La FCCF a été interpellée et nous avons présenté un mémoire. Le gouvernement du Québec a tenu compte de nos demandes et nous a inclus. Il y a des occasions où nous travaillons de très près avec le Québec, mais il y a, à d'autres égards, des occasions où nous devons nous distinguer et faire valoir nos produits et notre contenu de manière pas nécessairement autonome, mais proactive, parce que cela ne se fait pas tout seul.

Mme Morin : J'ajouterais peut-être que là où il y a une différence, c'est dans les marchés qui sont touchés. À certains endroits, par exemple du côté de la production en audiovisuel, on participe aux mêmes festivals. Ce sont des festivals qui ont une certaine réputation à l'étranger et on est au même endroit. Cependant, les marchés dans certaines disciplines peuvent être plus ciblés, plus petits, et c'est là qu'il y a une différence. Si la stratégie du gouvernement est de cibler de grands événements artistiques culturels pour que nous ayons accès à des marchés dans lesquels nous ne sommes pas, de toute évidence, il y aura alors un décalage. Il peut y avoir une différence entre les marchés francophones du Québec et les marchés francophones de notre écosystème. Je pense qu'il y a une différence à cet effet.

Pour certains marchés — je parlais plus tôt de l'Afrique francophone —, et pour avoir assisté à quelques-unes des rencontres sur la stratégie d'exportation culturelle, le Québec est tout aussi intéressé à développer des marchés en Afrique francophone. Il y a des collaborations possibles, mais je dirais que dans certaines disciplines, nous sommes dans d'autres marchés plus ciblés.

[Traduction]

La sénatrice Patterson : Je suis néophyte dans ce domaine. Vous nous avez fourni des renseignements très complets et vous avez répondu à une bonne partie de mes questions, mais j'aimerais revenir sur la question de l'échange de données.

Il faut attendre longtemps avant que Patrimoine canadien vous fournisse des données. Si vous pouviez résoudre le problème, comment vous y prendriez-vous? Plutôt que d'attendre que le ministère vous les fournisse, de quelles données avez-vous besoin? Et souhaiteriez-vous que le ministère vous en demande également?

Mme Juneau : C'est une bonne question. Nous en avons discuté avant de venir ici.

[Français]

On parlait du développement d'une matrice de collecte de données. La FCCF aurait besoin d'appui financier pour développer, de son côté, une matrice qu'elle pourrait utiliser

members, but the government could also adopt a data collection matrix with its various departments and agencies. There is already the CADAC and the Canada Council for the Arts, and the NFB also collaborates in this. Telefilm Canada is in the process of adopting a common framework for collecting data that could be extended to other departments and agencies. We have some too that we can get from our members, but we need help to do the work. We need support for developing the matrix and having our members contribute the data.

Ms. Morin: I would add, in addition to federal agencies and quantitative data: the amounts funded, the number of projects supported and the geographic coverage. The other element relates to qualitative data, that is, the impact of these investments. This is something that is a little more complex and calls for a bit more work in order to get to the impact. We have an entire accountability process that requires us to report on the benefits of our projects on the ground. There is undoubtedly a discussion to be held across federal institutions regarding the impact of these investments.

I am not saying that we have the data on the quantitative side; even there, it is problematic. However, there is also a second component that should be examined, involving the benefits and impact of investments. This whole discussion needs to be held. Under the Action Plan for the Official Languages and in connection with the work to be required under Part VII of the act, calling for the concrete impact of investments on the development and promotion of the communities to be measured, there may be an evaluation framework that would allow for the two to be combined and the sector's needs to be met.

Ms. Juneau: It would be useful if that framework could be co-developed with the community and we could participate in how it will be designed, so we could provide the data we are asked for and so the government could access that data.

[English]

Senator Patterson: Thank you. I come from a standards background, and you need to have collaboratively developed indicators of success, and it's very hard to have a department tell you what those indicators are without your input. Much of what I hear is that you can't even get to the table right now.

Under Part VII, it certainly talks about the framework, but maybe under the regulation it would be beneficial to have the requirement for collaboratively developed indicators on success because \$7 is \$7. But as you had very clearly stated, so what? Would this be something you think would help?

pour recueillir chez ses membres un certain nombre de données, mais le gouvernement pourrait aussi se doter d'une matrice de collecte de données auprès de ses différents ministères et organismes. Il y a déjà le CADAC et le Conseil des arts du Canada qui existent, et l'ONF collabore aussi à cela. Téléfilm Canada est en train de se donner un cadre en commun pour recueillir des données. Cela pourrait être étendu à d'autres ministères et organismes. Nous en avons aussi, qu'on peut aller chercher auprès de nos membres, mais on a besoin d'aide pour faire ce travail. On a besoin d'un appui pour développer cette matrice et la faire nourrir par nos membres.

Mme Morin : J'ajouterais l'élément suivant, en plus des organismes fédéraux et des données quantitatives : les montants financés, le nombre de projets soutenus et la portée géographique. L'autre élément a trait aux données qualitatives, donc à l'incidence de ces investissements. Il s'agit de quelque chose qui est un peu plus complexe et qui demande un peu plus de travail pour se rendre aux impacts. On a toute une reddition de comptes qui nous oblige à faire rapport des retombées des projets que l'on fait sur le terrain. Il y a sans doute une réflexion à faire à l'échelle des institutions fédérales sur l'incidence de ces investissements.

Je ne suis pas en train de dire que du côté quantitatif on a les données; même de ce côté, c'est problématique. Cependant, il y a aussi un deuxième volet auquel il faudrait s'attarder et qui touche les retombées et l'incidence des investissements. C'est tout un travail de réflexion qui doit être fait. Dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles et dans le cadre des travaux qui seront prévus du côté de la partie VII de la loi, où l'on devra mesurer l'impact concret des investissements sur le développement et la promotion des communautés, il y aurait peut-être un cadre d'évaluation qui permettrait de combiner les deux et de répondre aux besoins du secteur.

Mme Juneau : Ce serait intéressant que ce cadre puisse être codéveloppé avec la communauté et qu'on puisse participer à la façon dont il sera conçu pour qu'on puisse fournir les données qu'on nous demande et pour que le gouvernement ait accès à ces données.

[Traduction]

La sénatrice Patterson : Merci. Je viens d'un milieu axé sur les normes et il faut élaborer des indicateurs de réussite de manière collaborative. Il est très difficile de se faire dire par un ministère quels sont ces indicateurs sans avoir son mot à dire. D'après ce que j'entends, il semble que vous ne puissiez même pas participer aux discussions pour l'instant.

La partie VII traite certes du cadre, mais il serait peut-être utile que le règlement prévoie l'élaboration conjointe d'indicateurs de réussite, car 7 \$, c'est 7 \$. Or, comme vous l'avez très clairement indiqué, et alors? Pensez-vous que ce serait utile?

Ms. Juneau: Thank you for the question. As I say, the answer is in the question. It would help. It's better to work together at something that will serve both purposes. An occasion is coming up very shortly, as I understand your next study will be the regulations. It would be very good initiative.

[Translation]

Senator Cormier: Because I see time is limited, I am going to ask you some rapid-fire questions and I don't want to play the part of chair, but the shorter your answers, the more we can ask.

The 2025 budget provided for \$6 million to be granted to the Canada Council for the Arts over three years. The Canadian culture sector has asked for a \$140 million raise. I don't think we have heard very much about this issue. I would like to hear your thoughts, briefly: does the funding for the Canada Council for the Arts allow it to do the job, particularly for OLMCs?

My second question is this: You do work for the government. That work involves consultation, which calls for a lot of investment on your part. What can you recommend for getting support that will help you conduct consultations and participate in data collection? What would your recommendations be in that regard? I have one last point: I was not aware of the proposal you made for a federal economic sectoral table on culture. I would like to hear your thoughts on that, briefly, because I think it is a promising element in our current socio-economic context. Thank you.

Ms. Morin: Regarding the Canada Council for the Arts, the \$140 million was a request from the sector. Obviously, the sector breathed a sigh of relief with the last federal budget, because we expected cuts in most of the programs that affect us. That didn't happen, because the increases were extended over three years for a majority of the investments. So a degree of stability was granted.

On the creative side, because that is the realm where the Canada Council is involved, we did not get the amount hoped for. Although we are told that \$6 million will be provided on the ground, there is no doubt about that. It is nonetheless considerably less than what was proposed.

Obviously, a portion of the \$140 million was logically going to go to our communities. So certainly there is concern when it comes to the production of works, which is the raw material. We also see that, generally speaking, there was no investment by the federal government in the last budget for that. So that is as regards the Canada Council. As regards consultation —

Mme Juneau : Je vous remercie de la question. Comme je le dis, poser la question, c'est y répondre. Ce serait utile. Il vaut mieux travailler ensemble à quelque chose qui servira aux deux objectifs. Une occasion se présentera très bientôt, car je crois comprendre que votre prochaine étude portera sur la réglementation. Ce serait une très bonne initiative.

[Français]

Le sénateur Cormier : Comme je vois que le temps est limité, je vais vous poser des questions en rafale et je ne vais pas jouer le rôle de président, mais plus vos réponses seront brèves, plus on pourra en poser.

Le budget de 2025 a prévu l'octroi d'une somme de 6 millions de dollars sur trois ans au Conseil des arts du Canada. Le secteur culturel canadien a demandé une augmentation de 140 millions de dollars. Il me semble qu'on n'a pas beaucoup entendu parler de cette question. J'aimerais vous entendre brièvement : le financement du Conseil des arts du Canada lui permet-il de faire le travail, particulièrement pour les CLOSM?

Ma deuxième question est la suivante : vous faites du travail pour le gouvernement. Dans ce travail, il y a la question de la consultation qui exige beaucoup d'investissement de votre part. Que pouvez-vous faire comme recommandation pour obtenir du soutien qui vous aidera à faire des consultations et à participer à la collecte de données? Quelles seraient vos recommandations à cet effet? J'ai un dernier point : je n'étais pas au courant de cette proposition que vous avez faite d'une table sectorielle économique fédérale en culture. J'aimerais vous entendre brièvement là-dessus, parce que je pense que c'est un élément porteur dans le contexte socioéconomique que l'on connaît. Merci.

Mme Morin : Pour le Conseil des arts du Canada, les 140 millions de dollars étaient une demande du secteur. Évidemment, le secteur a poussé un soupir de soulagement avec le dernier budget fédéral, parce qu'on s'attendait à des coupes dans la plupart des programmes qui nous concernent. Cela n'est pas arrivé, car on a prolongé des bonifications sur trois ans pour la majeure partie des investissements. Une certaine stabilité a donc été reconnue.

Du côté de la création, parce que c'est là où le Conseil des arts agit, nous n'avons pas eu le montant souhaité. Bien qu'on nous dise que 6 millions de dollars seront envoyés sur le terrain, il n'y a pas de doute à cet effet. Il reste que c'est nettement inférieur à ce qui était proposé.

De ces 140 millions de dollars, il y avait évidemment une partie qui allait couler de source dans nos milieux. Il est donc certain qu'il y a une inquiétude du côté de la production des œuvres, qui est la matière première. On voit aussi qu'il n'y a pas eu de façon générale beaucoup d'investissement de la part du gouvernement fédéral dans le dernier budget sur cette question.

Ms. Juneau: That's right. For the "festival of consultations," as people like to call it, the present act, with its new obligation, requires that agencies hold consultations. In fact, we have just completed a period in which we had five, spread over four weeks, and we only learned two weeks ahead of time that they would be happening.

So regarding our capacity to contribute to all these processes, as an organization that is supposed to be expert in a large number of subjects and particularly regarding immigration and economic development, we would need an increase in our operating funding. That is going to become a regular activity: in our organizations, we will have to respond to these invitations to consultations. This is important. What would be even more important and worthwhile, once we have been consulted, would be to consider what we have offered to be potential solutions. We would have to have an increase in the funding available to us to create a kind of research and brief-writing branch for these consultations, which are increasingly frequent and are going to be even more so.

Senator Cormier: The economic table.

Ms. Morin: The economic table, yes. The arts and culture community has actually known for some time that it will have to have closer ties with the economic community. The economic table was precisely a way of getting these actors around the table. We know that the sector generates major economic benefits.

We have had a study done on the impact of the economic sector. It generates \$5.83 billion per year of GDP. Those are figures from 2022. We also relied on data from the 2021 census, which will soon be updated, but we represent 36,000 culture workers across Canada. So there is economic activity in the Canadian francophonie. We know we are a major economic force in terms of economic development. Sectoral tables already exist. We know there is one for tourism, but there are no arts and culture representatives at those economic tables. That is why we decided that one is needed, given the economic activity we can generate. That was the suggestion.

Senator Cormier: Thank you.

Senator Gerba: I am going to come back to AI for a bit. What do you think are the real opportunities that artificial intelligence brings to your field, and how could creators and francophone institutions benefit from it in their everyday work?

Cela, c'est pour le Conseil des arts du Canada. Pour la consultation...

Mme Juneau : C'est cela. Pour le « festival des consultations », comme on aime bien l'appeler, la loi actuelle, avec sa nouvelle obligation, impose aux organismes de mener des consultations. On vient d'ailleurs de terminer une période qui en comptait cinq, échelonnées sur quatre semaines, et on avait appris seulement deux semaines à l'avance qu'elles auraient lieu.

Donc, pour ce qui est de la capacité que nous avons, comme organisme censé être un expert sur de très nombreux sujets, de nourrir toutes ces réflexions, notamment en matière d'immigration et de développement économique, on aurait besoin d'une augmentation de notre financement de fonctionnement. Cela deviendra une activité régulière : au sein de nos organismes, on devra répondre à ces invitations de consultations. C'est important. Ce qui serait encore plus important et intéressant, une fois qu'on nous a consultés, serait qu'on tienne compte de ce qu'on a offert comme pistes de solutions. Il faudrait qu'on ait une augmentation du financement à notre disposition pour créer une espèce de secteur de recherche et de rédaction de mémoires pour ces consultations, qui sont de plus en plus fréquentes et qui le seront encore.

Le sénateur Cormier : La table économique.

Mme Morin : La table économique, oui. Cela fait quand même un bout de temps que le milieu artistique culturel sait qu'il doit se rapprocher du milieu économique. La table économique était justement une façon de mettre ces acteurs autour de la table. On sait que le secteur a des retombées économiques importantes.

Nous avons fait faire une étude sur l'impact du secteur économique. On génère 5,83 milliards de dollars par année par rapport au PIB. Ce sont des données de 2022. On s'est également basé sur les données du recensement de 2021, qui seront bientôt mises à jour, mais on représente 36 000 travailleurs culturels à travers le pays. Il y a donc de l'activité économique en francophonie canadienne. On sait qu'on possède une force importante du côté du développement économique. Des tables sectorielles existent déjà. On sait qu'il y en a une en tourisme, mais il n'y a pas de représentant du secteur artistique culturel au sein de ces tables économiques. C'est pour cela qu'on s'est dit qu'il en faudrait une, étant donné l'activité économique que l'on peut générer. C'était la suggestion.

Le sénateur Cormier : Merci.

La sénatrice Gerba : Je vais revenir un peu sur l'IA. Selon vous, quelles sont les possibilités réelles que l'intelligence artificielle apporte dans votre contexte, et comment les créateurs et les institutions francophones pourraient-ils en tirer profit dans leur quotidien?

Ms. Morin: I would say that there are two aspects: the first is opportunity, the fact that business intelligence is a whole thing, and how administrative productivity can be improved using AI. Obviously, it has to be done ethically and transparently.

Parameters need to be developed around tools like generative AI, but there are certainly efficiency gains we could benefit from in our organizations' administration.

Ms. Juneau: Hence the need to train them.

Ms. Morin: Hence the need to train our people, yes, on these kinds of tools.

Second, regarding creation and consumption, there are certain issues that we absolutely need to examine and on which we need to have a say in this regard. AI issues for the arts and culture community are closely related to copyright issues. The parameters that are to be established around artificial intelligence will therefore have to be established alongside, or in very close relation to, the entire copyright discussion.

On this subject, in fact, Canada is not completely settled. We have not yet modernized or amended the Copyright Act. It will have to be examined, because when it comes to the raw material, the artist's product, it will have to be assigned a value and protected in the same way as any other entrepreneur's product. That will have to be done under two closely connected rubrics that will have to work in tandem, I believe.

Senator Gerba: You spoke a lot about African markets. I just wanted to know whether you were aware of Canada's African Strategy, adopted by the Government of Canada. I believe there is a culture section in that strategy. I have also seen that the government is counting on diversifying markets outside the United States. So yes, when it comes to culture, Africa is a market to be considered. Are you working with Export Development Canada?

Ms. Juneau: Thank you for the suggestion; I can tell you that it doesn't fall on deaf ears. We will be taking action; we will be focusing on that plan and seeing how we, too, can benefit from it.

The Chair: While we wait to see whether there are more questions, this is mine. You talked about the challenges you face and about funding. The consultations being held now are one impact, as you said, and I'm not sure whether it is negative or positive, when I think about how you described it. Other than

Mme Morin : Je dirais que cela se passe à deux niveaux : le premier niveau d'opportunité, soit le fait qu'il y a toute une intelligence d'affaires, puis la productivité administrative qui peut être améliorée grâce à l'intelligence artificielle. Évidemment, il faut que ce soit fait de façon éthique et transparente.

Il y a des paramètres à développer autour d'outils comme l'intelligence artificielle générative, mais il y a certainement des gains d'efficacité dans l'administration de nos organismes dont on pourrait bénéficier.

Mme Juneau : De là le besoin de les former.

Mme Morin : De là le besoin de former nos gens, effectivement, à ce genre d'outils.

Dans un deuxième temps, pour ce qui est de la création et de la consommation, il y a certains enjeux sur lesquels on doit absolument se pencher et sur lesquels on doit avoir voix au chapitre. Les enjeux de l'intelligence artificielle pour le milieu artistique culturel touchent de près les questions du droit d'auteur. Donc, les paramètres qui seront établis autour de l'intelligence artificielle devront être établis en parallèle ou de façon extrêmement liée à toute la réflexion autour du droit d'auteur.

Sur cette question, d'ailleurs, le Canada n'est pas complètement fixé. On n'a pas encore modernisé ni fait la refonte de la Loi sur le droit d'auteur. Il faudra se pencher là-dessus, parce qu'en ce qui concerne la matière première, qui est le produit de l'artiste, on devra lui reconnaître une valeur et la protéger de la même façon qu'on le fait avec n'importe quel produit d'un entrepreneur. Il faudra se pencher sur ces questions. Cela devra se faire en deux volets, qui sont intimement liés et doivent fonctionner en parallèle, je crois.

La sénatrice Gerba : Vous avez beaucoup parlé des marchés africains. Je voulais juste savoir si vous étiez au courant de la Stratégie du Canada pour l'Afrique du gouvernement du Canada, qui a été lancée au mois de mars dernier. Dans cette stratégie, je crois qu'il y a un axe culturel. J'ai aussi vu que le gouvernement mise sur la diversification des marchés à l'extérieur des États-Unis. Effectivement, dans le domaine de la culture, l'Afrique est un marché à considérer. Travaillez-vous avec Exportation et développement Canada?

Mme Juneau : Merci pour la piste; je peux vous dire que cela ne tombe pas dans l'oreille d'une sourde. On va agir; on va se concentrer sur ce plan et voir comment on peut en tirer profit nous aussi.

Le président : En attendant de voir s'il y a d'autres questions, voici la mienne. Vous avez parlé de vos défis et du financement. Les consultations qui sont menées maintenant en sont un impact, comme vous l'avez mentionné, et je ne suis pas sûr si c'est négatif ou positif si je pense à la façon dont vous l'avez présenté.

these consultations, have you noticed any positive impacts following on the modernization of the 2023 Act for the Substantive Equality of Canada's Official Languages? I will also be coming back to this point about consultations.

Ms. Juneau: That is an excellent question; thank you. I am going to let my colleague, Marie-Christine, answer it, because she is closer to the nitty-gritty of all that. From my perspective as chair, the fact that we have been recognized in the new act as an essential sector makes it easier for us to articulate our needs and advocate for them to institutions, because that is what we base what we are saying on. However, I am eager to see the regulations under the new act, to see how it will make tangible changes in the way things are done for francophone minority communities.

Marie-Christine, do you have any other observations that your work would suggest?

Ms. Morin: I think it has started conversations about the importance of the sector in the sustainable development of a francophonie, which is a subject that was not systematically or always addressed. From that perspective, in terms of developing our thinking around the sustainable development of a francophonie, I think the culture sector is part of this public policy discussion, thanks to this new act.

We were talking earlier about the collaboration agreement. When the agreement that was renewed in 2024 was being negotiated, we were able to specifically cite and describe the responsibilities of federal institutions, because there was legislative support for all that.

So it isn't nothing, because all of a sudden, these are no longer cross-cutting responsibilities or something that is not explicit; now it was explicit in legislation and it could be included in the text of an agreement.

So the level of responsibility is not the same and is not understood the same way. I would say there has been progress made in raising awareness. Is there still work to be done? Absolutely. Do we all have a part to play in this? Yes.

However, I think it has opened minds, thanks to the work that was done and was supported by you, in fact. So that is important progress.

There is one last thing: We have not yet seen the effects, but I think it will become very difficult to make no provision for the arts and culture sector in a future action plan for official languages, because it is being done now.

Outre ces consultations, avez-vous noté des impacts positifs à la suite de la modernisation de la Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada de 2023? Je reviendrai d'ailleurs également sur ce point des consultations.

Mme Juneau : C'est une excellente question, merci. Je vais laisser ma collègue Marie-Christine y répondre, parce qu'elle est plus dans le quotidien de tout cela. Selon ma perspective comme présidente, le fait qu'on a été reconnu par la nouvelle loi comme un secteur essentiel nous permet de mieux articuler et défendre nos besoins auprès des institutions, parce qu'on s'appuie là-dessus. Par contre, je suis impatiente de connaître le règlement afférant à la nouvelle loi pour voir comment cela transformera concrètement la façon dont se passent les choses pour les communautés francophones en situation minoritaire.

Marie-Christine, avez-vous d'autres observations que votre travail vous a permis de faire?

Mme Morin : Je pense que cela a ouvert des conversations sur l'importance du secteur dans le développement durable d'une francophonie, un sujet qui n'était pas systématiquement abordé ou pas toujours abordé. De ce point de vue, sur le plan du développement de la pensée autour d'un développement durable d'une francophonie, je pense que le secteur culturel s'est inscrit dans ce discours de politique publique grâce à cette nouvelle loi.

On a parlé plus tôt de l'entente de collaboration. Dans cette entente renouvelée en 2024, au moment de sa négociation, nous avons pu évoquer et décrire spécifiquement les responsabilités des institutions fédérales, parce qu'il y avait un appui législatif derrière tout cela.

Donc, ce n'est pas rien, parce que tout à coup, les responsabilités, ce ne sont pas plus des responsabilités transversales ou quelque chose qui n'est pas explicite; là, c'était explicite dans la loi et on a pu l'inclure dans le texte d'une entente.

Donc, le niveau de responsabilité n'est pas le même et n'est pas compris de la même façon. Je dirais qu'il y a eu des avancées de conscientisation. Est-ce qu'il reste du chemin à faire? Absolument. Est-ce qu'on a tous un rôle à jouer dans cela? Oui.

Cependant, je pense que cela a ouvert les esprits grâce à ce travail qui a été fait et qui a été appuyé par vous, d'ailleurs. C'est donc une avancée importante.

Il y a une dernière chose : on n'en a pas encore vu les effets, mais je pense que cela deviendra très difficile de ne rien prévoir pour le secteur artistique et culturel dans un prochain Plan d'action pour les langues officielles, parce que c'est maintenant fait.

It would be difficult for the arts and culture sector to be completely forgotten about in a future action plan for official languages, because it is now included in the act as an essential sector.

We have not yet seen what that will look like, but I am sure there will be things that are very structuring for the future.

Senator Moncion: I want to take you to another question that you gave us, because I was curious about your thoughts on Bill C-11; you talk about discoverability and the ways the federal government could support you in this regard.

Is Bill C-11 an adequate response to discoverability issues in the minority francophonie sector?

Ms. Morin: Bill C-11 is in development when it comes to issues relating to the discoverability of content. This is not an issue that has been addressed so far; we are working as a team on Bill C-11. So the regulations relating to discoverability are not yet complete.... This is certainly an issue that will be of considerable interest to us, because the ability both to produce and to consume content depends on it being discoverable.

We have focused on issues relevant to the production of Canadian content and the funding for that part, to make sure the money available from foreign companies gets to actors on the ground. So we have addressed these issues; this leaves discoverability and another important issue: how to consult the communities. So we have been consulted about how to consult us and we are awaiting responses about that.

That will have an impact on what comes next, because the CRTC will have to examine our needs and explain to us how the decision it makes takes the needs of the communities into consideration. To date, this mechanism has not yet been applied. We are therefore waiting to hear the result of the consultation, because it is truly critical for what comes next.

Regarding discoverability, Quebec has made progress in this area. We took part in the exercise around Quebec's legislation respecting the discoverability of content. The Fédération culturelle canadienne-française submitted a brief for those consultations and the recommendations we made would be the same as we would make on the federal side. One of the things we strongly emphasized was the importance of aligning the legislative schemes. Those schemes must be complementary, to ensure that one side is not gaining ground while the other is losing. This is important.

Ce serait difficile que le secteur artistique et culturel soit complètement oublié dans un prochain Plan d'action pour les langues officielles à l'avenir, parce que c'est maintenant inscrit dans la loi comme étant un secteur essentiel.

On n'a pas vu encore la couleur de cela, mais je suis sûre qu'il y aura des choses très structurantes pour l'avenir.

La sénatrice Moncion : Je veux vous amener vers une autre question que vous nous avez fournie, car j'étais curieuse de vous entendre sur le projet de loi C-11; vous parlez de découvrabilité et des façons dont le gouvernement fédéral pourrait vous appuyer à ce sujet.

Est-ce que le projet de loi C-11 répond adéquatement aux enjeux de découvrabilité du secteur de la francophonie minoritaire?

Mme Morin : Le projet de loi C-11 est en développement en ce qui a trait aux questions liées à la découvrabilité des contenus. Ce n'est pas une question qui a été abordée pour le moment; on travaille en bloc pour le projet de loi C-11. Donc, la réglementation par rapport à la découvrabilité n'est pas encore complète... C'est certainement une question qui va beaucoup nous intéresser, parce que la capacité non seulement de produire, mais aussi de consommer des contenus dépend de leur découvrabilité.

On s'est intéressé aux questions de production de contenu canadien et au financement de cette partie, pour s'assurer que l'argent disponible des entreprises étrangères se rende sur le terrain. Donc, on a traité de ces questions; il reste la question de la découvrabilité et il reste une autre question importante, qui est la façon de consulter les communautés. Donc, on nous a consultés sur la façon de nous consulter et on attend des réponses là-dessus.

Cela aura un impact sur la suite des choses, parce que c'est le CRTC qui devra se pencher sur nos besoins, puis nous expliquer en quoi la décision qu'il prend tient compte des besoins des communautés. Jusqu'à maintenant, cette mécanique n'a pas encore été exercée. On reste donc à l'affût du résultat de cette consultation, parce que c'est vraiment critique pour la suite.

Pour ce qui est de la découvrabilité, le Québec a progressé en la matière. On a participé à l'exercice du projet de loi concernant la découvrabilité des contenus au Québec. La Fédération culturelle canadienne-française a déposé un mémoire dans le cadre de ces consultations et les recommandations qu'on a faites seraient les mêmes que l'on ferait du côté fédéral. Une des choses qu'on a soulignées à grands traits, c'est l'importance d'aligner les régimes législatifs. Il faut qu'il y ait une complémentarité dans les régimes pour s'assurer qu'on n'est pas en train de faire des avancées d'un côté, mais reculer de l'autre. C'est important.

We have made recommendations regarding content and the visibility of content and also regarding the francophone content that concerns us in an upcoming Quebec bill; we talk about francophone content quotas, quotas for content originating in the Canadian francophonie and quotas for francophone content that also affects young people. This is an important issue, because we know that how to reach young people with this content will become crucial for what comes next. The mechanics of discoverability have to reflect this. In addition, there is transparency on the part of companies in what they promote and the algorithms they will have to put in place and how they go about ensuring that content is visible to consumers.

These are recommendations that we will be submitting to the federal government when the CRTC invites our opinions on this subject; we are told that this should not take much longer.

Senator Moncion: I have a comment to make. I quite like the way you talk about the Canadian francophonie and the Quebec francophonie, and you don't talk about francophones outside Quebec. I find your choice of words inclusive, whereas when we talk about outside Quebec, we are always talking about exclusion. So bravo! I think that will become my choice of words, the "Canadian francophonie."

The Chair: Thank you. We are coming to the end of the meeting. Are there questions you have not been asked that you would like to address? You are our first witnesses; we definitely still have many other witnesses to hear from.

Out of curiosity, I am listening, but we are still far from being in the position of an artist on the ground, so I am curious to see what the artist will be telling us.

Before concluding, would you like to add something about the consultation structure, about the new act, about —

Ms. Juneau: I actually have a general comment I would like to share with you. From our perspective, in the ecosystem of arts and culture organizations in the francophonie, in all organizations in the francophonie, in fact, including those working in arts and culture, we are kind of a way for the government to operationalize its official language obligations on the ground. We are kind of like agents of government responsibilities on the ground. In that sense, I think the government depends on us as much as we depend on it.

I think the government's vision when it comes to official languages has to incorporate that observation and our way of working together has to be transformed, not in some paternalistic way, but rather as partners on the ground who contribute to implementing the Official Languages Act.

On a fait des recommandations par rapport au contenu, à la visibilité de ce contenu et aussi au contenu francophone nous concernant dans un prochain projet de loi québécois; on parle de quotas de contenu francophone, de quotas de contenus issus de la francophonie canadienne et de quotas de contenus francophones qui touchent aussi les jeunes. C'est une question importante, parce qu'on sait que la façon de rejoindre les jeunes avec ces contenus va devenir cruciale pour la suite. La mécanique de découverabilité doit en tenir compte. De plus, il y a une transparence de la part des entreprises dans la mise en valeur et les algorithmes qu'elles auront à mettre en place et à la façon dont elles s'y prendront pour faire en sorte que les contenus soient visibles par le consommateur.

Ce sont des recommandations que l'on va transmettre au fédéral lorsque le CRTC nous interpellera sur cette question; on nous dit que cela ne devrait pas tarder.

La sénatrice Moncion : J'aurais un commentaire à faire. J'aime beaucoup la façon dont vous parlez de la francophonie canadienne et de la francophonie québécoise, et vous ne parlez pas des francophones hors Québec. Je trouve votre choix de mots inclusif, alors que lorsqu'on parle de l'extérieur du Québec, on parle toujours d'exclusion. Donc, je vous dis bravo! Je pense que cela deviendra mon choix de mots, la « francophonie canadienne ».

Le président : Merci. On approche de la fin de la séance. Est-ce qu'il y a des questions qu'on ne vous a pas posées et que vous aimerez aborder? Vous êtes nos premiers témoins; c'est sûr qu'on aura encore beaucoup d'autres témoins.

Par curiosité, j'écoute, mais on est encore loin d'être comme un artiste sur le terrain, donc je suis curieux de voir ce que l'artiste va nous dire.

Avant de terminer, est-ce que vous aimerez ajouter quelque chose sur la structure de consultation, sur la nouvelle loi, sur...

Mme Juneau : J'aurais plutôt un commentaire global que j'aimerais partager avec vous. Selon notre perspective, dans l'écosystème des organismes culturels et artistiques de la francophonie, en fait, dans l'ensemble des organismes de la francophonie, notamment ceux qui œuvrent en arts et culture, on est un peu une façon pour le gouvernement d'opérationnaliser ses obligations en matière de langues officielles sur le terrain. On est un peu comme des agents sur le terrain de responsabilités du gouvernement. En ce sens, je trouve que le gouvernement dépend autant de nous que nous dépendons de lui.

Il me semble qu'il faudrait que la vision du gouvernement par rapport aux langues officielles intègre ce constat et que l'on transforme notre façon de travailler ensemble, non pas de façon paternaliste, mais plutôt comme des partenaires sur le terrain qui contribuent à la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles.

I don't know how this could be done, but I think that in a future action plan for official languages we could try, before we start, to work in a relationship based on that observation, so that what comes next develops that way.

The Chair: That has prompted one last question from Senator Cormier.

Senator Cormier: It is more of a comment, in fact. I do want to take this opportunity, and obviously I am not objective, to thank you for the process you have followed. The reason you can say, today, "We want to be partners with the government," is also the tremendous progress this sector has made, the professionalism it has adopted and the unique experience it has acquired, and, in the case of the Canadian francophonie, the Fédération culturelle canadienne-française and its members have developed that expertise. It has to be said: The expertise and wealth of expertise have to be put to work for that partnership.

We are coming out of a relationship that was really one of dependence at one time, that was a relationship in which we were the clients of something, whereas now, I think you are participants in the current economic context, in the context of cultural sovereignty and the need to protect our cultural sovereignty.

I want to thank you for that, being completely objective.

The Chair: Thank you; that was very well said.

That concludes the public portion of our meeting; we will suspend for a few minutes and then resume in camera.

(The committee continued in camera.)

Je ne sais pas comment on pourrait faire cela, mais il me semble que dans un prochain Plan d'action sur les langues officielles, on pourrait essayer en amont d'entretenir dans une relation fondée sur ce constat et que la suite des choses se développe comme cela.

Le président : Cela a suscité une dernière question de la part du sénateur Cormier.

Le sénateur Cormier : C'est plus un commentaire, en fait. Je veux quand même en profiter — évidemment, je ne suis pas objectif — pour vous remercier pour le parcours que vous avez fait. Si aujourd'hui vous dites : « On veut être des partenaires du gouvernement », c'est aussi que ce secteur a énormément évolué, qu'il s'est professionnalisé, qu'il a acquis une expertise unique et, dans le contexte de la francophonie canadienne, la Fédération culturelle canadienne-française et ses membres ont développé cette expertise. Cela doit être dit : l'expertise et la richesse de l'expertise doivent être mises au service de ce partenariat.

On sort d'une relation qui était plutôt une relation de dépendance à une certaine époque, qui était une relation selon laquelle on était les clients de quelque chose, alors que là, je pense que vous vous inscrivez dans le contexte économique actuel, dans le contexte de la souveraineté culturelle et du besoin de protéger de notre souveraineté culturelle.

Je veux vous remercier pour cela, en toute objectivité.

Le président : Merci beaucoup; c'est très bien dit.

Cela conclut la partie publique de notre réunion; nous allons suspendre la séance quelques minutes, puis reprendre à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)
